



Syndicat Mixte des Mobilités
de l'Aire Grenobloise

Aire Grenobloise, mars 2026

Dossier de Presse

Mise en Service du Parking-Relais (P + R) « Le Renevier » sur la commune de « La Buisse »



Objectifs et historique

Le parking de covoiturage « Le Renevier » est un projet porté par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG). Il s'inscrit dans une logique et dynamique globales de créer des espaces dédiés, dans la vallée du Grésivaudan, pour favoriser les modes de déplacements alternatifs à l'usage individuel de la voiture et offrant une palette de connexion (lignes de bus, co-voiturage, arceaux à vélo...).

Dès 2016, la Communauté de Communes Le Grésivaudan, dans son schéma intercommunal de développement des parkings de rabattement, identifiait l'intérêt de la création d'un parking relais et de covoiturage à La Buissière, au niveau de l'échangeur autoroutier. Cet intérêt a été confirmé dans le schéma directeur des parcs relais et aires de covoiturage approuvé par le SMMAG en février 2023. Ce projet s'inscrit donc dans une stratégie globale de "chapelet de PEM et parc relais" le long de la vallée du Grésivaudan, à l'image des PEM de La Bâtie, Domène, Brignoud, Goncelin et Pontcharra, consistant à faciliter le report des automobilistes vers les lignes structurantes de transports en commun ou de covoiturage, tout en s'appuyant sur les infrastructures existantes (routes départementales, A41 et voie ferrée).

L'objectif principal du parking de covoiturage « Le Renevier » est principalement de favoriser le covoiturage, notamment pour les trajets domicile-travail dans le Grésivaudan, où 81 % des déplacements se font en voiture. Très concrètement, le site est pensé pour faciliter l'intermodalité. Il permet ainsi aux usagers de laisser leur véhicule dans un parc-relais, de garer son vélo, de prendre le bus avec la ligne T83 qui dessert le parking et de recourir au covoiturage grâce à l'arrêt de M Covoit' Lignes+, ...

Ce nouvel arrêt de M covoit' Lignes+ est en service depuis lundi 23 février 2026. Cette ligne est à destination des zones d'activités de Crolles, Bernin, Inovallée et dessert le domaine universitaire ainsi que l'arrêt Grenoble Hôtel de Ville en correspondance directe avec la ligne C du tramway.



Le parking « Le Renevier » est pensé comme un jalon structurant dans la stratégie de développement de mobilités moins carbonées au service du territoire. En s'appuyant sur un réseau structuré et en favorisant et encourageant les alternatives à l'usage individuel de la voiture, il va contribuer à la modification des habitudes de déplacement et à une meilleure fluidité du trafic. Ce projet s'inscrit dans une vision à long terme de réorganisation des mobilités dans la vallée du Grésivaudan.

Ce projet a été réalisé par le SMMAG et co-financé par AREA-APRR.

Le projet a été lancé en 2020 par la CCLG et les travaux ont démarré en mars 2025. La mise en service est prévue à la suite de l'inauguration, le 26 février 2026.

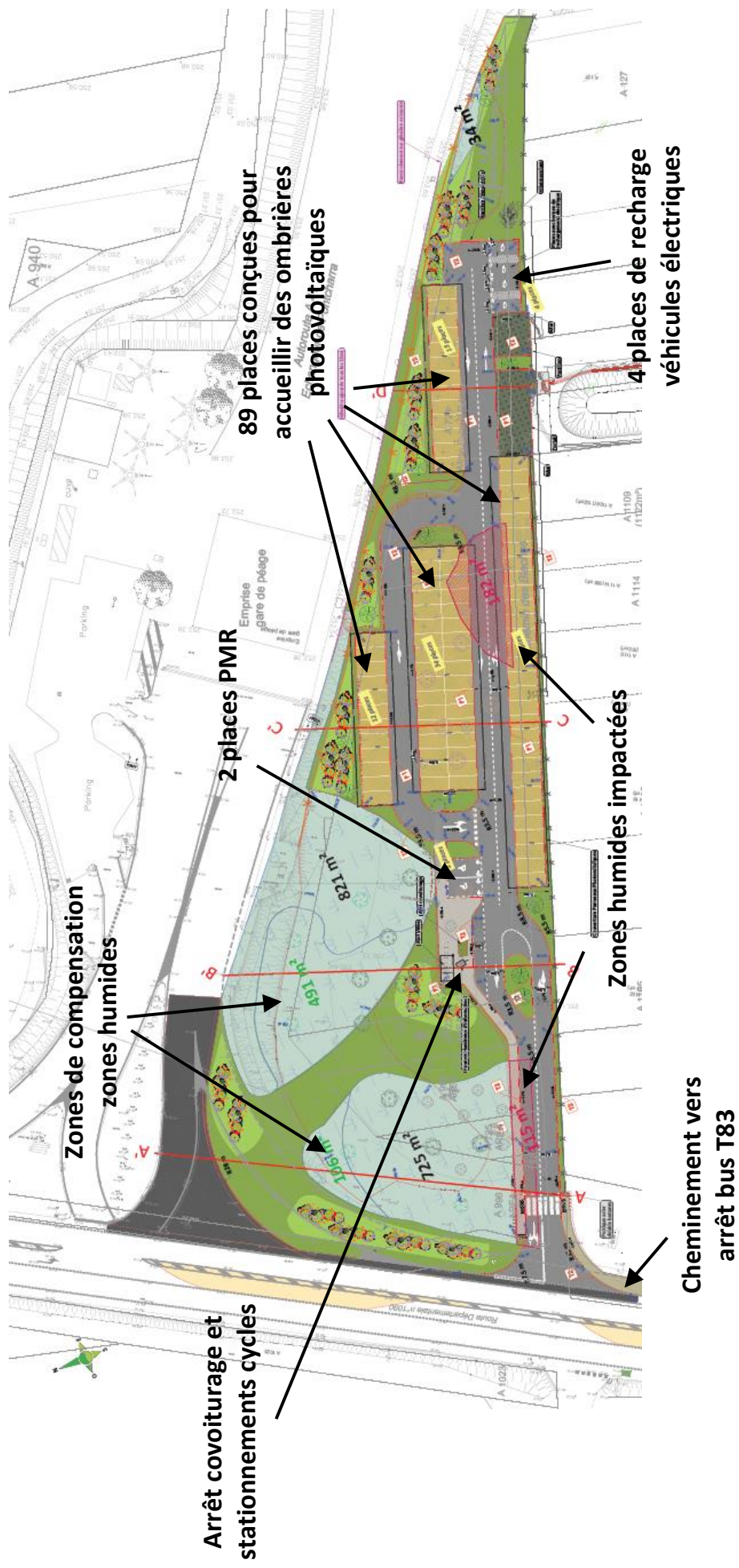
Rappel du calendrier des travaux :

- **Mars 2025 : Début des travaux du parking de covoiturage**
- Juin 2025 : Travaux de reprise de la RD réalisés de nuit sous fermeture de l'accès à l'A41
- Eté 2025 : reprise des bordures et pose des pavés pour la zone de stationnement
- Automne 2025 : pose du mobilier, reprise de la clôture avec le riverain
- Février 2026 : finalisation de la signalisation, pose de la glissière en jonction avec l'A41 soumise à validation d'APRR puis fin des travaux
- **26 février 2026 : mise en service à la suite de l'inauguration**

Les aménagements du Pôle d'Echange Multimodal

Le parking de covoiturage s'organise autour des infrastructures suivantes :

- **Parc-relais** : 94 places de stationnement dont 2 PMR et 4 avec bornes de recharge pour véhicules électriques
- **Arrêt de covoiturage M covoit' Lignes+** : un point d'arrêt avec un abri intégré dans une zone d'attente sécurisée à l'entrée du parking
- **Arrêts de transport en commun** desservis par la ligne T83 se situant sur la RD
- **Cheminement piéton sécurisé** depuis les arrêts de la ligne T83 jusqu'aux places PMR
- **Consignes et arceaux à vélos** : 5 places en consigne sécurisée et 3 arceaux pour vélos classiques





Coûts et financements

Le coût total de l'opération s'élève à 1,1 millions d'euros HT, dont 850 000 d'euros HT de travaux.

Ce projet est soutenu par des financements publics et bénéficie d'un cofinancement multi-institutionnel :

- **SMMAG** : 535 k€ HT, **soit 49 %** du montant total du projet
- **AREA - APRR** : 565 k€ HT ; **soit 51 %** du montant total du projet

Les principaux prestataires sur cette opération

- Le maître d'ouvrage délégué : ELEGIA
- Les maîtrises d'œuvre : Profils Etudes, Ameten
- Entreprise de travaux pour le Lot 1 - Terrassements, réseaux, revêtements, mobilier et signalisation : Razel BEC Moulin TP
- Entreprises de travaux pour le Lot 2 - espaces verts : Tout en Vert
- La coordination sécurité et de protection de la santé : APAVE

En lien avec les exploitants du secteur

- Le district d'AREA
- Le Département
- La commune
- La Région
- La CCLG

Sylvain LAVAL, Président du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

CONTACT PRESSE : anthony.demanas@smmag.fr /// 04 85 59 91 35 – 06 72 21 76 95